

CHOISISSEZ VOTRE AVENIR!

COMMUNIQUÉ

Édition
spéciale



Réalisé par le magazine

PHOSPHORE
LE MAG QUI T'ÉCLAIRE



Parlement européen
Bureau en France

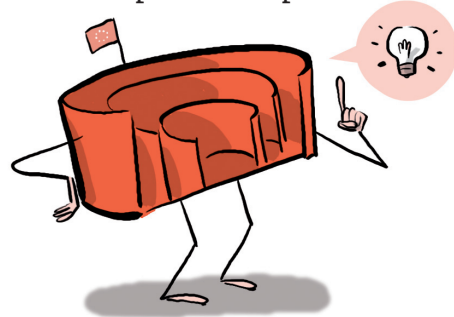
L'Europe pour les jeunes

L'Europe, le Parlement et les jeunes

Près de 90 millions¹ ... C'est le nombre de jeunes de 15 à 29 ans vivant dans l'Union européenne (UE) ! Les priorités de l'Europe pour cette catégorie d'âge ? La formation, l'emploi mais aussi la citoyenneté et la solidarité. En pratique, cela se traduit par des initiatives comme le programme **Erasmus+** (rendez-vous page 4) ou le **Corps européen de solidarité**, qui te permet, entre 18 et 30 ans, de partir faire une mission de volontariat dans toute l'Europe.

Au Parlement, plein de projets !

2 Le Parlement européen a imaginé des projets spécifiques pour les jeunes. Ainsi, le programme **Euroscola** propose à des classes de lycéens des 28 pays membres de l'Union européenne (sélectionnées au niveau national) de venir passer une journée dans l'hémicycle du Parlement européen, à Strasbourg, pour discuter, débattre, voter des résolutions et rencontrer d'autres jeunes Européens ! De plus, tous les deux ans, la **Rencontre des jeunes européens** (EYE, European Youth Event) réunit à Strasbourg des jeunes des quatre coins de l'Europe. En 2018, près de 9 000 participants ont échangé ensemble sur le thème de l'avenir de l'Union européenne et ont transmis leurs idées aux députés européens !



Devenir ambassadeur ?

Le **Prix Charlemagne de la jeunesse européenne** récompense des projets menés par des jeunes, pour des jeunes, et qui ont pour objectif de faciliter la compréhension des enjeux européens et de contribuer à la citoyenneté européenne. Dernier exemple, le programme éducatif **École ambassadrice** s'adresse aux jeunes des établissements secondaires et professionnels : dans chaque lycée participant, des « ambassadeurs juniors » montent des actions pour mieux faire connaître l'Union européenne et le Parlement européen. Aider les jeunes à connaître, comprendre et discuter de l'Europe est donc une priorité. Et ça tombe bien, car 90% des 16-30 ans des États membres² souhaitent apprendre ce qu'est l'Union européenne et la façon dont les institutions fonctionnent !

Sources : (1) Population des enfants et des jeunes au 1er janvier, par sexe et par âge, Eurostat, 2017. (2) La Jeunesse Européenne en 2016, Eurobaromètre spécial du Parlement européen.

Des jeunes engagés

Les ados et jeunes adultes européens motivés par l'Europe se retrouvent et s'organisent. Par exemple, le **Parlement européen des jeunes (PEJ)** est une asso (sans orientation politique) qui entend informer sur les questions européennes, favoriser les échanges entre les jeunes des pays membres et les encourager à s'engager. Plein de projets sont organisés par et pour les lycéens, les étudiants et les jeunes professionnels : simulations de sessions parlementaires pour échanger tous ensemble, conférences, activités culturelles, organisation de divers événements pour la Journée de l'Europe le 9 mai... Chaque année, 35 000 jeunes participants expérimentent le débat et participent à des échanges culturels !

Quant aux **Jeunes Européens**, il s'agit d'un réseau européen ouvert aux 16-35 ans. Ici non plus, pas d'étiquette ou de lien avec un parti politique. Le but ? Défendre une Europe plus forte et plus proche des citoyens. L'association française compte 26 groupes locaux sur tout le territoire. Beaucoup d'actions concrètes sont menées tout au long de l'année : interventions dans les écoles et dans d'autres structures, débats publics, stands à la fac, écriture d'un webzine participatif (*Le Taurillon*), lu par environ 170 000 personnes tous les mois ...

Envie de participer ?

Plus d'infos sur : www.pejfrance.org/ et www.jeunes-europeens.org/



Pour en savoir plus !

LE SITE DU PARLEMENT EUROPÉEN : www.europarl.europa.eu/portal/fr
LE PORTAIL EUROPÉEN DE LA JEUNESSE : www.europa.eu/youth/EU_fr
CE QUE L'EUROPE FAIT POUR MOI : www.what-europe-does-for-me.eu/fr/portal
APPLICATION MOBILE "CITIZENS' APP" :
www.europarl.europa.eu/at-your-service/fr/stay-informed/citizens-app



Un exemple de projet « École ambassadrice »

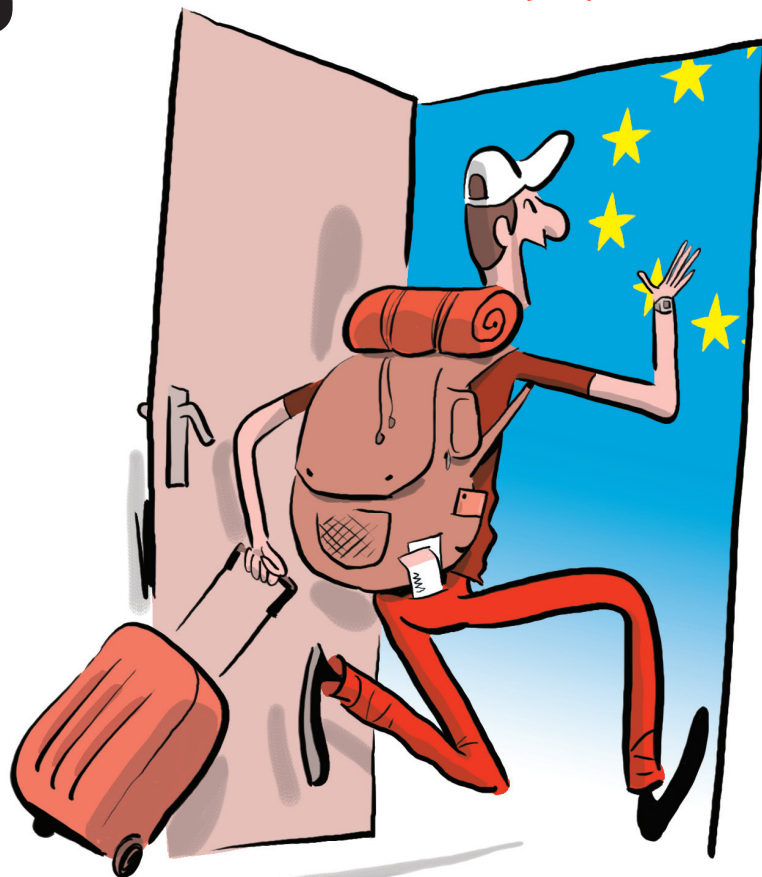
« Ma prof de gestion cherchait deux personnes pour sensibiliser les jeunes au vote pour les élections européennes. Avec un autre élève, nous avons créé un compte Snapchat répondant à des questions sur le vote... Et nous avons réalisé des flyers, mais aussi un diaporama, avec des captures d'écran de ce compte Snapchat *jacprevert78*. J'ai présenté ce diaporama dans mon lycée, mais aussi devant 350 élèves d'un lycée hôtelier ! »

Yusra, 19 ans,
Terminale gestion
et administration à Versailles.

Erasmus+, une porte ouverte sur le monde

C'est l'une des plus grandes réussites de l'Union européenne pour ses jeunes !
Le programme Erasmus+ permet aux lycéens, apprentis, étudiants
et aussi aux enseignants de vivre une expérience à l'étranger.

4 questions sur Erasmus+



1
ERASMUS+,
C'EST QUOI ?

Érasme, c'est le nom d'un humaniste hollandais né au milieu du XV^e siècle... Erasmus, inspiré du nom de ce grand savant, est né en 1987. Récemment rebaptisé Erasmus+, il s'agit du « programme de l'Union européenne en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe ».

En pratique, Erasmus+ permet de vivre une expérience (études, formation, bénévolat...) à l'étranger.

14,7 milliards
d'euros
C'est le budget
du programme
Erasmus+
en Europe
pour la période
2014-2020¹ !

Ce budget
devrait être
doublé pour
la période
2021-2027 !

1 million
de Français
ont bénéficié
du programme
Erasmus+
entre 1987
et 2017¹.

La France
est le pays qui
envoie le plus
de personnes
en séjour
européen.

2
QUI PEUT
PARTICIPER ?

Les étudiants... Mais pas seulement !

Erasmus+ s'adresse aussi aux élèves, de la maternelle au lycée, aux apprentis ou aux enseignants. En plus des séjours dans un pays européen, Erasmus+ soutient des projets de coopération et d'échange (par exemple entre deux classes).

4
QU'EST-CE
QUE ÇA PEUT
M'APPORTER ?



Vivre une expérience unique, s'ouvrir l'esprit, mieux connaître une autre culture, se perfectionner en langue, devenir plus autonome, renforcer ses capacités d'adaptation et d'initiative... Erasmus+ enrichira ta vie perso et t'apportera plein d'atouts pour ta future vie pro !

64%
des employeurs
pensent qu'une
expérience
internationale
représente une
plus-value pour
le recrutement¹.

Pour plus d'infos :

www.generation-erasmus.fr et www.agence-erasmus.fr

Témoignage

“ Je suis en section européenne espagnol en lycée professionnel. Dans ce cadre, je suis partie 5 semaines en Espagne, en mobilité Erasmus+. Nous avons commencé par une « semaine d'intégration » dans un lycée à Séville, accompagnés par nos profs. Nous avons rencontré les lycéens, assisté à des cours, observé la façon de travailler... Et nous en avons profité pour visiter la ville ! Ensuite, nos enseignants sont repartis en France et chaque élève a fait 4 semaines de stage. J'étais dans une entreprise spécialisée dans le service juridique. Au début, j'avais un peu d'appréhension sur la communication en espagnol. Mais après un petit temps d'adaptation ça s'est très bien passé... En rentrant en France, je répondais en espagnol à des questions en français ! Pendant tout ce temps, nous vivions en binôme dans des familles d'accueil. J'ai gardé contact avec eux et avec les gens de mon entreprise ! Cette expérience m'a permis de mieux m'exprimer en espagnol et d'avoir de nouvelles connaissances culturelles. Et puis ce séjour loin de mes parents m'a fait mûrir. On apprend à se lancer, à prendre confiance en soi ! ”

Ana-Sofia, 17 ans,
en classe de Terminale
gestion et administration
à Versailles

Les élections européennes

C'EST BIENTÔT !

En votant, tu participes aux grandes décisions de l'Union européenne... En plus, certains sujets sont mieux traités à l'échelle européenne.

Rassemblés, les pays ont plus de poids !

Focus sur deux sujets essentiels.

Des élections à ne pas manquer !

En France, on vote pour les élections européennes le dimanche 26 mai 2019.

Tous les citoyens de l'Union européenne, âgés d'au moins 18 ans la veille du vote et inscrits sur les listes électorales, peuvent glisser un bulletin dans l'urne. Si c'est ton cas, il te suffit de te rendre dans le bureau de vote le plus proche de chez toi avec ta carte d'électeur.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
www.elections-europeennes-2019.eu

cettefoisjevote.eu



Plus forts ensemble !

Tous les 5 ans, les citoyens des pays membres de l'Union européenne sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. Chaque pays a un nombre précis de députés en fonction de sa population. Ils adopteront des lois européennes qui concernent de nombreux domaines (transports, environnement, emploi des jeunes...). Le Parlement européen débat aussi du budget de l'Europe et contrôle d'autres institutions. Quel que soit ton candidat préféré, aller voter, c'est t'engager pour la démocratie et décider dans quelle Europe tu veux vivre !

Je vais voter parce que...

« Les décisions prises par l'Union européenne influencent notre vie quotidienne, par exemple dans les domaines de l'économie, de l'environnement, de la protection des consommateurs ou de la protection sociale. Je vais donc voter pour m'exprimer en tant que citoyenne, pour porter ma voix au Parlement européen. D'ailleurs, je suis membre de l'ARES (une fédération qui regroupe les associations d'étudiants en sciences sociales) et je mène un projet de sensibilisation auprès des étudiants pour les élections européennes ! »

Amélie, 20 ans, étudiante en droit à Toulouse

« Le droit européen a de nombreux impacts sur le droit français et donc nos vies quotidiennes... Et puis, ne pas voter, c'est prendre le risque de se retrouver avec un candidat qui ne partage pas nos convictions ! Je suis membre du comité jeunes de l'Anacej, une association qui promeut la participation des jeunes : je pense donc que voter, c'est surtout un acte citoyen, une manière de participer à la vie politique ! »

Théo, 20 ans, étudiant en droit à Grenoble

Témoignages

Tes données sur Internet et ton forfait



Tu t'intéresses au sujet des données personnelles (nom, coordonnées, images...) sur Internet ? C'est une problématique qui préoccupe aussi les institutions européennes. Depuis mai 2018, le « Règlement général sur la protection des données » (RGPD) est applicable : désormais, les entreprises doivent demander un accord clair avant d'enregistrer les données d'un internaute et beaucoup mieux protéger ses informations personnelles. Tu peux être aussi mieux renseigné sur la manière dont sont exploitées tes données. De plus, l'Union européenne a mis en place la fin des « frais d'itinérance » : en pratique, tu peux utiliser ton forfait mobile (appels, SMS, 4G...) dans tous les pays membres, au même prix qu'en France !

Ton mode de vie

L'Union européenne se penche également sur ton alimentation (label biologique de l'Union européenne, protection des produits régionaux contre les fraudes, mesures visant à réduire le niveau d'acrylamide – une substance nocive – dans les aliments...) et ta santé (Semaine européenne du sport pour encourager l'activité physique, harmonisation des règles de composition des cosmétiques, normes de qualité de l'air en ville très strictes pour limiter la pollution atmosphérique...). D'ailleurs, l'Union européenne t'incite à avoir un mode de vie plus protecteur de l'environnement, et t'encourage par exemple à lutter contre le gaspillage alimentaire.



NON

aux fake news !



« L'Europe impose 80% des lois en France ».

En réalité, 20% de nos lois sont d'origine européenne. Et la France participe à leur définition, notamment les députés européens, qui votent ou rejettent les lois. Gare aux « fake news » !

Ce genre de « fausses nouvelles » peut apparaître sous des formes diverses : photo manipulée ou hors-contexte, rumeur sur les réseaux sociaux, phrase d'un homme ou d'une femme politique qui donne des chiffres faux... Mais justement, l'Union européenne a lancé en décembre 2018 un plan d'action contre la désinformation (les informations fausses, inexactes ou trompeuses), qui prévoit entre autres de promouvoir l'éducation aux médias ou encore de surveiller l'application du « code de bonnes pratiques » signé par les géants du web.

Quiz

L'Europe d'aujourd'hui



1. Quel est le dernier pays à avoir intégré l'Union européenne ?

- a. La Croatie
- b. La Serbie
- c. La Turquie

2. Quelle est la superficie de l'Union européenne ?

- a. 1,3 million de km²
- b. 2 millions de km²
- c. Plus de 4,4 millions de km²

3. Quels sont le plus vaste et le plus petit pays de l'Union européenne ?

- a. L'Allemagne et Chypre
- b. La France et Malte
- c. L'Espagne et le Luxembourg

5. Quelle est la population de l'Union européenne ?

- a. Près de 220 millions d'habitants
- b. Plus de 512 millions d'habitants
- c. Presque 1 milliard d'habitants

6. Quand a lieu la Journée de l'Europe ?

- a. Le 9 mai
- b. Le 20 septembre
- c. Le 1er décembre

7. Quel est l'hymne de l'Europe ?

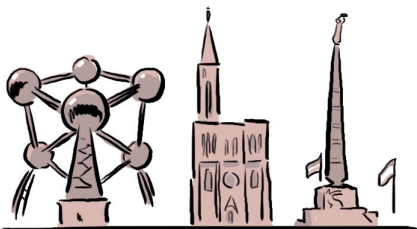
- a. Le Chant des Européens
- b. La Balade de l'Union
- c. L'Ode à la joie

4. Dans quelle ville est situé le siège du Parlement européen ?

- a. Bruxelles
- b. Strasbourg
- c. Luxembourg

8. Quelles sont les caractéristiques du drapeau européen ?

- a. Un fond bleu et 12 étoiles jaunes
- b. Un fond bleu et 28 étoiles jaunes
- c. Une bande bleue, une bande blanche et une bande jaune.



Ce numéro spécial a été réalisé avec le Bureau du Parlement européen en France

288 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

2 rue Henri-Barbusse, 13001 Marseille

Bât. Vaclav Havel - Allée Spak 67000 Strasbourg

CONTACTE L'ÉQUIPE «Actions jeunes» et abonne-toi

à la lettre d'information : epparis@ep.europa.eu

SUIS LE BUREAU SUR SON SITE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

www.europarl.europa.eu/france

[parlement.europeen.france](https://www.facebook.com/parlement.europeen.france)

PE_FRANCE

[parlementeuropeen](https://www.instagram.com/parlementeuropeen)

européenne ! À cette occasion, des événements sont organisés un peu partout en France et des institutions comme le Parlement européen ouvrent leurs portes au public. 7c. Il s'agit de la *Neuvième symphonie* de Ludwig van Beethoven. En 1823, le compositeur a mis en musique un poème de Friedrich von Schiller intitulé *L'Ode à la joie*. En 1985, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres ont décidé de faire de cette mélodie un hymne européen officiel (sans paroles) ; 8.a. Ce cercle de douze étoiles nest pas lié au nombre de pays, mais symbolise l'unité, l'harmonie et la solidarité.

1.a. En 2013, la Croatie devient le 28^e Etat membre de l'UE. La Serbie et la Turquie font partie des pays « candidats officiels » ; 2.c ; 3.b. La France a une superficie de 643 801 km² tandis que Malte fait seulement... 316 km² ; 4.b. C'est la que se réunissent ensemble tous les députés européens. 5.b. Pour comparer, c'est plus qu'aux Etats-Unis (326 millions) mais bien moins qu'en Chine (plus d'1,3 milliard) ; 6.a. C'est le jour anniversaire de la Déclaration Schuman, du nom du ministre des Affaires étrangères français. En 1950, il a posé les grandes bases de l'Union européenne. Chaque année, on célèbre la paix et l'Union

